

Le CIP : missions et enjeux

Jean-Noël CAU, Président du CIP

Fort du succès remporté par les Rencontres 2005 à Paris, le CIP a souhaité que les Rencontres 2006 se déroulent à nouveau dans la capitale. L'exposition actuellement présentée par l'Institut du Monde Arabe et consacrée à «L'Age d'or des sciences arabes» nous renvoie à l'invention du zéro et des chiffres, par conséquent à la source de la codification du CIP !

Je souhaite rappeler brièvement les missions du CIP, lieu de réflexion et d'échanges, qui vise à proposer des solutions consensuelles aux problèmes techniques de tous les acteurs.

L'année 2005 a été marquée par une intense réflexion sur la problématique de la codification. Elle a abouti en décembre à la publication d'une recommandation.

Dans le même temps, le CIP a souhaité se réorganiser afin de gagner en efficacité. S'il demeure un organe de liaison interprofessionnel, les rôles respectifs des acteurs ont été redéfinis et précisés. Dans un souci de clarification, l'ACL, qui se consacre aux produits de santé hors médicaments, a vu son organisation calquée sur un modèle identique. Nous disposons donc aujourd'hui de deux associations distinctes et complémentaires : le CIP qui se consacre exclusivement au médicament et l'ACL tournée vers les autres produits de santé.

Le CIP a un grand rôle à jouer et les enjeux en sont multiples dans différents domaines tels que :

- Les marchés publics
- Le référencement
- Les achats
- La logistique
- La dématérialisation des échanges
- Le bon usage du médicament
- La sécurité sanitaire
- La délivrance
- La mise à disposition d'une base de données interprofessionnelle

Ces sujets concernent tous les acteurs et visent à faire du CIP un organe de réflexion à la hauteur des ambitions communes.

Nous allons aborder cette journée selon deux axes, le premier à caractère technique, le second plus orienté vers la politique.

La matinée sera consacrée à la codification et à ses enjeux tandis que les tables rondes de cet après-midi viseront à débattre de la politique du médicament en France.

Index des sigles

ACL : Association interprofessionnelle des acteurs de la chaîne de distribution des produits de santé hors médicaments

AFIPA : Association Française de l'Industrie Pharmaceutique pour une Automédication responsable

ARH : Agence Régionale de l'Hospitalisation

CEPS : Comité Economique des Produits de Santé

CIP : Club Inter Pharmaceutique

CNUF : Code National Unifié Fabricant

CSNDPP : Chambre Syndicale Nationale des Dépositaires de Produits Pharmaceutiques

CSRP : Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique

Datamatrix ECC200 : Symbole de marquage. Il intègre le standard EAN.UCC et répond à la norme ISO/CEI 16022.

DHOS : Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins

DMP : Dossier Médical Personnel

EAN : European Article Numbering

EDI : Electronic Data Interchange ou, en français, Echange de Données Informatisées

FSPF : Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France

GHS : Groupes Homogènes de Séjours

PUI : Pharmacie à Usage Intérieur

RFID : Radio Frequency Identification

SNPHPU : Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires

SRH : Sortie de la Réserve Hospitalière

SROS : Schémas Régionaux d'Organisation Sanitaire

SYNPREFH : Syndicat National des Pharmaciens des Etablissements Publics de Santé

T2A : Tarification A l'Activité

UNPF : Union Nationale des Pharmaciens de France

USPO : Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine

UCC : Uniform Code Council (codification utilisée en Amérique du Nord)

UCD : Unité Commune de Dispensation